



Fiche action n°6

UN ARBRE MORT, UN ARBRE PLANTÉ

Pourquoi ?

La ville d'Orvault s'engage à maintenir un indice de canopée élevé (indice de couverture végétale).

La présence de l'arbre en milieu urbain revêt une grande importance, non seulement pour structurer le paysage, mais également pour rafraîchir l'atmosphère et offrir de l'ombre dans les quartiers. L'arbre constitue par ailleurs un élément essentiel des corridors de biodiversité, facilitant la circulation et la reproduction de la faune.

Chaque arbre mort est systématiquement remplacé par une nouvelle plantation sur un espace vert de la commune. Cette replantation n'a pas nécessairement lieu au même emplacement, mais tient compte de la continuité des trames vertes, de la création d'îlots de fraîcheur, du choix des essences favorisant le développement en port libre, ainsi que de la présence de réseaux souterrains et aériens.

Objectifs :

- Bilan annuel des arbres morts et des arbres plantés
- Planter des arbres adaptés à leur environnement
- Adapter des fosses de plantation pour le bon développement de l'arbre

Acteurs et actrices :

- Agents du service Patrimoine Végétal et Espaces Public
- Le service de Nantes Métropole « La Canopée »
- L'équipe municipale
- Les entreprises et concepteurs du paysage

Cette fiche action se réfère aux **engagements n° 1 et 7 de la charte métropolitaine des arbres de Nantes Métropole.**